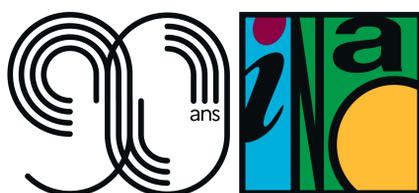




RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

ARCHIVE – PLAN DE DÉLIMITATION DE L'AOC « CÔTES-DU-RHÔNE », 1938

Ce plan de délimitation de l'Appellation d'Origine Contrôlée (AOC) Côtes-du-Rhône, réalisé en 1938 par les experts du Comité National des Appellations d'Origine (CNAO), MM. Cabane, Castel et Pasquet, se présente sous la forme d'un assemblage de cartes sur toile de coton, à l'échelle 1 : 50 000. Le fond de carte utilisé est une carte d'État-major, qui succède à la carte de Cassini, sur lequel les experts ont tracé manuellement les

aplats de couleur qui permettent de distinguer la délimitation de l'appellation dans les vignobles situés dans les départements du Gard et du Vaucluse. En rose, les zones viticoles autorisées à bénéficier de l'appellation, en bleu celles qui sont exclues. Au verso, la carte est signée par les trois experts, qui attestent de son authenticité et de sa validité dans le cadre de la réglementation des Appellations d'Origine.



Plan de délimitation de l'AOC « Côtes-du-Rhône », 1938